

AIR ANTILLES

Il faudra encore attendre.
Décision le 27 avril.

PAGE 3



ENTRETIEN

Risques majeurs :
Saint-Martin, terrain
de recherche pour les
géographes

PAGE 6

ÉDUCATION

Revenir à Saint-Martin
après les études ?
Une enquête s'est penchée
sur la question.

PAGE 7

QUARTIER D'ORLÉANS

L'accueil de jour Amélia
Wellington inauguré

PAGE 8

LES GENS D'ICI

Jahid,
le nouveau
président
des jeunes

PAGE 10



Photo © Cyriane Duthoit

AÉROCLUB DE GRAND-CASE



De retour en piste

9 792000 500310

46 rue Manioc,
HOPE ESTATE,
Saint-Martin

**MADÉROTHÉRAPIE
VISAGE**

RDV en scannant le QR Code

**OFFRE
SPÉCIALE
AVRIL**

60€

SOCIÉTÉ TOUT CORPS D'ÉTAT

**Caribbean
Construction**

Tél. 0690 888 300
contact@caribbean-construction.com
En face de la station Blue Point de Galisbay

- Construction bois
- Couverture
- Charpente
- Menuiserie
- Rénovation
- Peinture

La Savane
6h - 22h

Sandy Ground
7h - 17h

Après trois ans de pause, le nouvel envol de L'AÉROCLUB YVES BLANCHET

La structure a relancé ses formations théoriques et pratiques du brevet de pilote. Après une longue période sans activité, l'association compte poursuivre le développement de la discipline à Saint-Martin. *Cyriane Duthoit*

L'aéroclub se situe à côté de la piste de Grand-Case.
© Cyriane Duthoit



C'est une institution qui renaît après une longue pause. Depuis environ deux mois, l'Aéroclub de Saint-Martin, situé à l'aéroport de Grand-Case, a repris pleinement son activité, avec à son bord un tout nouveau bureau. À sa présidence, William Demy, Saint-Martinois de longue date et grand passionné d'aviation. «J'ai appris à voler dans cet aéroclub», amorce-t-il dans les locaux de l'association, renommé «les Ailes de Grand-Case, Aéroclub Yves Blanchet» en hommage à son créateur. À ses côtés, Marc Moreau, pilote professionnel et responsable pédagogique de la structure. Avec Romain Gaubert, il est l'un des deux instructeurs, fournissant formation théorique et pratique aux adhérents du club. «On a décidé de redonner vie à l'aéroclub car la passion de voler n'a jamais disparue», appuie ce dernier. Voilà trois ans que l'activité de l'association d'aviation était en sommeil. Après le décès de son fondateur, Yves Blanchet, en 2018, un premier groupe de passionnés avait bien tenté de faire perdurer les formations. «Ils se sont heurtés à beaucoup d'administratif et de paperasse», développe William Demy. En décembre 2024, lui, les deux instructeurs ainsi que les membres du nouveau bureau Loïc Cayaci et Sophie Marchand, ont tout repris à zéro.

UN AGRÉMENT OBTENU DE L'AVIATION CIVILE

«On a œuvré pour ramener un avion et redonner une vraie activité à l'aéroclub», continue Marc Moreau. «Car, un aéroclub sans avion, ça ne sert pas à grand-chose». C'est donc en octobre 2025 que l'engin, acheté en Hexagone, a débarqué sur les pistes de l'association. «C'est à ce moment-là que ça a vraiment repris». Du côté administratif, les bénévoles n'ont pas chômé. Discussions avec le comité régional aéronautique, l'aviation civile, la Collectivité de Saint-Martin, le délégataire de l'aéroport saint-martinois, EDEIS... En ce mois d'avril 2025, la structure a déjà obtenu son agrément pour être une véritable école de pilotage, le Declared

training organisation (DTO), délivré par l'aviation civile. Depuis leurs locaux en cours de réaménagement, Marc et Romain, délivrent aux futurs pilotes un cours théorique de deux heures, toutes les deux semaines. «Il faut un minimum de dix heures en présentiel pour pouvoir prétendre à passer le théorique du brevet de pilote», explique l'instructeur. «Nos élèves travaillent en parallèle avec des cours en ligne, pour compléter ceux en présentiel et s'entraîner au questionnaire de l'examen». Les apprentis doivent valider cinq modules avant de passer au volet pratique. Pour le brevet de pilote, un minimum de 45 heures d'entraînement est demandé légalement.

L'OBJECTIF : ACHETER UN NOUVEL AVION

Un gros mois après sa réouverture, l'aéroclub de Saint-Martin compte déjà une «vingtaine de membres» à son actif. «On voulait commencer doucement, puis le bouche-à-oreille semble avoir fonctionné», se réjouit William Demy. En parallèle des formations, la structure permet également aux passionnés d'aviation de pérenniser leur licence de pilote privé, valable qu'une durée déterminée. «Si on veut garder notre licence et maintenir notre niveau, il y a des minimas de vols à respecter», confirme Marc Moreau. Quelques semaines après la relance de la structure, les membres de l'aéroclub sont déjà orientés vers les projets d'avenir. Premier point important : obtenir l'affiliation à la Fédération française d'aéronautique, afin d'être référencé puis mettre en place «des levées de fonds et subventions pour la formation des jeunes». Deuxième objectif pour l'association à but non-lucratif : se doter d'un deuxième avion, «purement dédié à l'école». «Il nous faudrait un avion plus conséquent, avec quatre places au lieu de deux actuellement», relate Marc Moreau. Mais qu'elles que soient les contraintes administratives ou les réflexions pour le futur, l'aéroclub n'a rien perdu de son premier dicton : «Pour que voler reste un plaisir», rappelle William Demy. ■

Un hommage au fondateur du club

L'aéroclub a vu le jour dans les années 1990, sous l'impulsion d'Yves Blanchet, une figure du monde de l'aéronautique dans les Caraïbes. Décédé en 2018 à l'âge de 52 ans, il aura laissé un héritage indiscutable pour l'aviation saint-martinoise et antillaise. C'est presque naturellement que William Demy, ancien élève de l'instructeur disparu, et Marc Moreau ont impulsé l'idée de renommer l'aéroclub à son nom. «Un homme d'une gentillesse, d'une patience et d'une pédagogie rare», décrit le nouveau président de l'association.

L'aviation, une passion dès l'enfance ?

Niçois d'origine, William Demy a débarqué à Saint-Martin à l'âge de 40 ans. C'est sur la Friendly Island qu'il a décidé de se lancer dans l'univers de l'aviation. «Quand j'étais jeune, mon grand-père voulait absolument que je passe mon brevet de pilotage», confie le président. À Saint-Martin, sa rencontre avec Yves Blanchet est déterminante dans sa formation. «J'ai commencé à voler en 2011, comme un hommage au grand-père».

De son côté, Marc Moreau a quitté sa Loire-Atlantique natale en 1997, direction Saint-Martin. L'aviation, il y baigne depuis son adolescence. Il commence par le saut en parachute, avant de lancer dans le pilotage «dès l'âge de 16 ans». Depuis devenu instructeur, Marc Moreau continue de survoler l'île quotidiennement, avec sa société de saut en parachute implantée à Grand Case.

Marc Moreau et William Demy.
© Cyriane Duthoit



«Il y a tellement de métiers à découvrir dans l'aviation»

Le président de l'aéroclub est allé à la rencontre des jeunes suivis de la Mission locale pour présenter les débouchés possibles dans l'aéronautique. L'occasion également d'imaginer de futurs partenariats. *Cyriane Duthoit*



© Cyriane Duthoit

«**P**our moi, il y a beaucoup de débouchés autour de l'aviation pour aider les jeunes», amorce William Demy, convaincu. Le 9 février dernier, le nouveau président de l'aéroclub de Grand-Case s'est déplacé dans les locaux de la Mission locale pour une présentation de la formation de pilote et des métiers alentours. Au total, une trentaine d'enfants ont écouté le passionné relater tout l'écosystème aéronautique existant. «Il fallait qu'ils comprennent que dans l'aviation, il n'y a pas que le pilotage», développe le président de l'association.

En plus «d'ouvrir les yeux» des jeunes sur les opportunités professionnelles, la présentation de l'aéroclub s'inscrit dans une volonté, de la part de la Mission locale, d'ouvrir les portes de l'aviation aux jeunes en insertion, ou réinsertion. «Il y a des possibilités pour des jeunes qui veulent s'orienter vers les métiers de l'aviation de se faire financer cette formation via des dispositifs de la Collectivité», explique Raphaël Sanchez, président de la Mission locale de Saint-Martin.

UNE FUTURE VISITE DE L'AÉROPORT

La Mission locale dispose déjà de la formation CCA, pour «Cabin Crew Attestation», que 15 jeunes

femmes, âgées de 20 à 24 ans, ont suivi pour devenir hôtesse de l'air, en 2023. Une formation financée par la Collectivité, via le dispositif de Pass formation. Avec un montant compris entre «7 et 9 000 euros», ce dernier pourrait également servir à financer une grande partie de la formation pour un brevet de pilotage. «Pour l'instant, nous sommes au tout début des échanges, aucun jeune n'est encore rentré dans ce dispositif», développe Raphaël Sanchez.

Pour le président de l'Aéroclub, les portes de la structure restent ouvertes pour accueillir des jeunes motivés par les différentes opportunités. «Pendant la présentation, certains veulent devenir mécaniciens, pompiers... Tout ces domaines peuvent être reliés à l'aéronautique, s'ils ont l'envie». En parallèle de ces réflexions, la Mission locale prévoit prochainement une visite de l'aéroport de Grand-Case, mais aussi la mise en place de stage d'immersion au sein de la structure pour partir à la découverte des différents métiers existants dans le domaine, sur une période allant d'une semaine à un mois. «Notre objectif étant de sensibiliser la jeunesse de Saint-Martin sur les métiers de l'aéronautique, voir sur le brevet de pilote et les accompagner dans leur parcours», confirme Caroline Rodrigues, directrice de la Mission locale. ■

«Voler me donne l'impression de voyager»



Yohan Koenig Morelli.
© DR

Yohan Koenig Morelli est tombé dans la marmite de l'aviation dès son plus jeune âge. C'est lors d'un voyage à Paris qu'il découvre pour la première fois l'intérieur d'un avion et son fonctionnement. «A partir de ce moment-là, j'ai su que je voulais piloter un avion».

À 16 ans, le lycéen est inscrit à l'Aéroclub Yves Blanchet et suit ses premiers cours théoriques. «Mon père connaissait ce club, on a échangé puis j'ai commencé la formation», explique-t-il. Après plusieurs semaines d'apprentissage, Yohan sait déjà reconnaître les différentes ailes d'avion, analyser les conditions météorologiques ou encore les premières méthodes basiques de pilotages. Anglophone de naissance, l'élève traduit tous ses cours entre le français et l'anglais.

Lui qui a grandi et vit toujours à Sint Maarten n'a pas encore eu l'occasion de piloter un avion, mais ne cache pas sa passion pour le ciel. «Quand je suis dans un avion, je suis fasciné. Voler me donne l'impression de voyager, je n'ai pas souvent l'occasion de partir en vacances», dévoile l'adolescent.

DEVENIR PILOTE PROFESSIONNEL

Avec un père qui «voulait devenir pilote», Yohan a le soutien de ses proches pour un jour, décrocher le graal : le brevet de pilotage. «Je ne sais pas si c'est réalisable, mais j'aimerais être diplômée d'ici la fin d'année». Une chose est sûre, l'avenir professionnel du jeune homme se fera dans l'aéronautique et l'aviation. Lui se voyait déjà pilote dans l'armée, à bord d'un avion de chasse, «mais [ses] parents n'ont pas l'air très emballés par l'idée». Pour l'avenir, le futur aviateur vise désormais le statut de pilote de ligne, «ou de jet privé». ■

LE BREVET DE PILOTAGE EN CHIFFRES

10 heures de cours théorique minimum

5 modules à valider

45 heures de vols pratiques minimum

225 € l'heure d'apprentissage

11 000 € le coût moyen de formation